AGENT.E DE MAINTENANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Recrutement sur tests visant l'intégration dans la fonction publique territoriale

LES FONCTIONS

Au sein d'une brigade de la **DVD-Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris**, vous interviendrez sur le territoire parisien.
Selon votre affectation, vous aurez pour missions quotidiennes :

- La réalisation des travaux d'entretien de la voirie parisienne
- La réfection des chaussées et/ou trottoirs
- Des interventions sur le mobilier urbain
- La réalisation de travaux de signalisation verticale et horizontale
- La réalisation de travaux de métallerie et de soudure.

Les conditions de travail :

- Travail en extérieur
- Orientation du public lors des interventions
- Port de charges lourdes et marche prolongée
- Utilisation d'engins vibrants
- Port obligatoire d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)

LE CONTRAT

CDI plein temps de la Fonction publique territoriale, poste de catégorie C.
1635€ net mensuel en début de carrière
27 jours de congés annuels et 26 jours de RTT

LES PRÉREQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Pour les candidat.e.s de moins de 25 ans, avoir effectué la JDC-Journée Défense et Citoyenneté

ET

- **Avoir une formation ou une expérience professionnelle liée au poste**
- Apprécier le travail en extérieur ;
- Être apte au port de charges lourdes et à la marche prolongée ;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Permis B apprécié.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes **inscrit.e à la Mission Locale de Paris** :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation **adaptés à l'offre et en format Word** dans le coffre-fort de votre compte en les nommant ***« MAINTENANCE VOIRIE VDP »***

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes **pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris**, inscrivez-vous !